

## COMPTE RENDU REUNION DU 05 OCTOBRE 2023

*L'an deux mille vingt-trois le cinq octobre à 18 H 30, le Conseil Municipal de Rumingham s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques HAUTECOEUR, Maire, suite aux convocations en date du 25 septembre 2023.*

***Étaient présents*** : MM & Mmes HAUTECOEUR Jacques– WESSE Francis - CARTON Marie-Andrée – WACSIN Christian – SENIS André – MONTIGNY Claudine – DUFOUR Patricia – BREGNARD Benoît - SWITALSKI Evelyne – DUFLOS Johan – LEGRAND Aurélie – PLICHON Frédéric - HAUTECOEUR Jean-François - ROBERT David - PARENT Cyrille

***Était absente représentée*** : Mme DELHORS Rolande

***Étaient absentes excusées*** : Mmes DUFOUR Karine – LEGRAND Pamela et LELEU Marie-Lise.

*M. WACSIN Christian est élu secrétaire*

### **Objet : Recensement de la population 2024**

Monsieur le Maire rappelle que notre commune a obligation de procéder à l'enquête de recensement en 2024. Les dates de collecte sont du 18 janvier au 17 février 2024.

Pour ce faire il y a lieu de recruter trois agents recenseurs. Ces agents seront nommés par arrêté municipal et seront rémunérés au prorata du nombre d'imprimés qu'ils auront collectés, selon les propositions suivantes :

- Bulletin individuel..... 1.72 €
- Feuille de logement..... 1.13 €.

Suite à cette information et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide d'autoriser Monsieur le maire à organiser les opérations de recensement de la population au titre de l'année 2024 et à recruter le nombre d'agents recenseurs nécessaires pour mener à bien cette opération,
- Donne son accord sur le montant de la rémunération proposé ci-dessus.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

### **Objet : Achat parcelles SNCF**

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle que lors des précédents conseils il avait fait part au conseil de l'intention d'acquérir plusieurs parcelles appartenant à la SNCF, attenantes aux voiries communales.

Après plusieurs échanges avec NEXITY gestionnaire pour le compte de la SNCF et de réseau ferré de France, il est convenu d'acquérir les parcelles suivantes B364 de 1030 m<sup>2</sup> – B365 de 234 m<sup>2</sup> – B366 de 312 m<sup>2</sup> et B 345p de

1900 m<sup>2</sup> soit au total 3476 m<sup>2</sup> pour le prix de 16 000.00 euros. Tous les frais annexes seront supportés par la commune.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer.

Après délibération, le projet est voté l'unanimité.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette acquisition.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

### **Objet : Marché de travaux Grand Chemin de l'Eglise**

La séance ouverte Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il envisage des travaux de voirie Grand Chemin de l'Eglise de la RD217 au croisement de la rue Saint Antoine.

Ces travaux consistent en la réfection totale de la voirie, création de trottoir et pose de l'assainissement d'eau pluviale.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité :

-décide la réalisation de ces travaux

-autorise le Maire à monter le dossier pour faire un appel d'offre, prendre toutes les décisions et effectuer toutes les démarches nécessaires à son bon déroulement et à solliciter toutes les aides financières susceptibles d'être accordées.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

### **Objet : Convention pour le contrôle de l'urbanisme avec la CAPSO.**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la CAPSO mutualise et développe son offre de services à destination des communes pour le contrôle en l'urbanisme. Les missions du service sont le récolement classique, les contrôles en cours de chantier et les contrôles pour les travaux sans autorisation.

Face à l'augmentation des travaux d'urbanisme, Monsieur le Maire indique aux membres du conseil qu'il souhaiterait mettre en place ce service.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Donne son accord pour qu'une convention soit signée afin de transférer le contrôle de l'urbanisme à la CAPSO

- Charge Monsieur le Maire de négocier le montant de ce service

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

### **Objet : Modification du temps de travail d'un emploi**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal d'un courrier reçu de Mme COOLEN Véronique Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet dans lequel elle sollicite l'autorisation de réduire son temps de travail et de passer de 35 heures à 31 heures hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 pour raison personnelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

▪ Accepte la réduction du temps de travail de Mme COOLEN Véronique à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024.

▪ Décide la suppression, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, d'un emploi permanent à temps complet (35 heures hebdomadaires) d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe,

▪ Décide la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet (31 heures hebdomadaires) d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

### **Informations diverses :**

#### Travaux Rue de la Gare :

Plusieurs élus se font le porte parole des riverains et des usagers qui s'inquiètent des délais des travaux et de la gêne occasionnée depuis le mois d'avril.

Monsieur le maire informe que la voirie rue de la gare (trottoirs et chaussée) sera terminée fin octobre.

Les travaux de raccordement électricité et télécom ainsi que l'enlèvement des poteaux béton s'étaleront sur le mois de novembre mais ne devraient plus trop perturber la circulation.

#### Réfection du Grand chemin de l'Eglise :

M. le Maire et l'adjoint aux travaux exposent les plans du projet qui inclut la réfection totale de la chaussée depuis la mairie jusqu'à la rue des Jardins de Cérès, de la création de trottoirs ou réfection partielle depuis la mairie jusqu'à l'angle de la rue des Fleurs.

L'appel d'offre pour ces travaux sera lancé avant fin octobre. Une réunion publique pour les riverains sera organisée avant le commencement des travaux.

#### Réfection de la Rue basse du Marais :

M. le Maire informe qu'une première consultation est lancée pour la réfection de la Rue Basse du Marais. Ce projet verra le jour au mieux au printemps 2024 et concernera en priorité la section comprise entre la Rue de la Miette et la rue du centre et si nos finances le permettent le reste de la chaussée.

#### Situation comptable :

M. le Maire commente la situation de trésorerie et les engagements ou commandes en cours d'exécution. La situation est jointe en annexe.

### **Questions diverses :**

Mme SWITALSKI signale que les riverains du Grand Chemin de l'Eglise ne peuvent accéder à leur garage du fait des travaux sur le réseau d'eau potable.

M. WACSIN informe que tout sera terminé le 12 octobre.

Elle propose également que des éléments de décoration soient installés au jardin des souvenirs dans le cimetière.

## Annexe

### Situation de la trésorerie disponible Engagements au 15 septembre perspectives 2024

	Fonctionnement	Investissement
Budget 2023	1 087 536	1 739 831
Dépenses payées au 15/09	491 820	477 985
		-----
Trésorerie « Reste disponible » sur investissement		1 261 846
Reste à payer sur commande engagée ou en cours		486 000
		-----
	Total payé ou engagé	963 985
A engager avant le 31/12/2023		
Travaux de rénovation Grand Chemin de l'Eglise estimés minimum		370 000
		-----
		1 333 985
Reliquat de budget 2023 non utilisé disponible pour les investissements de 2024 : $1\,739\,831 - 1\,333\,985 =$ euros		405 846

### Information sur l'évolution du prix de l'énergie en 2024

A compter de 01/01/2024 et à partir des simulations effectuées avec la FDE.

-le gaz augmentera de 215% soit une dépense supplémentaire de 22 000 euros on passera de 19 000 dépensé en 2022 (le prix avait été négocié pour 3ans en 2020) à 41 000 euros.

-l'électricité augmentera de 170% soit plus de 12 000 euros on passera de 17 000 à 29 000 euros.

Sur ces deux postes c'est 34 000 euros d'augmentation pour 2024.

Pour compenser ces augmentations il faudrait augmenter les taxes foncières de 10%....

Une réflexion devra être menée en conseil avant l'élaboration du budget 2024 et sans doute faire des choix sur les dépenses de fonctionnement car au rythme de ces dépenses en 2026 il n'y aura plus de marge d'autofinancement pour réaliser les investissements.